

jeunes agneaux, tous beaux. Nous avons trouvé cette année sur cette ferme, 3 arpents en blé, 2 en orge, 20 en avoine, 2 en pois, 1 pour graine de mil, 3 en pommes de terre, $\frac{1}{2}$ de blé d'Inde pour grain, 30 en prairie, 30 en pâturage, 1 en fourrage vert et un bien beau jardin de $\frac{1}{2}$ d'arpent.

Vu le nombre de points 86 55, M. Ribot a droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite.

No 6.—LOUIS BELZILE.

Nous avons fait, les 5 et 6 septembre 1892, la visite de la ferme de M. Louis Belzile, de Saint Fabien, comté de Rimouski. Elle est de la contenance de 105 arpents, dont 93 en culture et 10 en pâturage non labourables. Le sol est partie argileux et partie sablonneux.

Son système de rotation est bon, le voici : Première année blé avoine, pois goudriole de pois et d'avoine. Il ne sème les prairies qu'une année, il en terre le fumier avec la herse à ressort avant que de semer, il herse et roule après y avoir semé sa graine fourragère.

Deuxième année, où était le blé sur le terrain, il met des patates, où était l'avoine et la goudriole de pois et d'avoine, il sème de l'avoine avec graine fourragère, 2 gallons de mil et 2 livres de trèfle mélangé, à l'arpent. Il laisse en prairie 2 à 3 ans et pacage de 2 à 4 ans. Il engraisse 9 à 10 arpents par année, il fait ses pommes de terre avec de l'engrais de poisson et de fumier mélangé, il met 18 charges d'un cheval sur 3 à 4 arpents de pommes de terre. Il change ses patates de place chaque année; les parties les plus éloignées qui sont de terre noire et nouvellement faites ne reçoivent pas encore d'engrais.

La division de cette ferme est bien faite.

Les clôtures sont bonnes et bien entretenues.

Les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bien adaptée pour le confort de la famille. Les granges, les étables, l'écurie, le poulailler, la bergerie et porcherie sont bien commodes et propres au besoin de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont en nombre suffisant. L'augmentation et la conservation des fumiers ne laissent rien à désirer. L'ordre général règne partout.

Quant à la comptabilité, nous n'avons pu accorder qu'un demi point, d'après les notes de mémoire.

Pour l'épierrement et l'utilisation des pierres, nous lui avons accordé 7 points, et les autres 8 points pour le fosseoyage, le drainage et autres améliorations foncières.

Le bétail est nombreux et se compose : d'un étalon croisé, de 3 juments poulinières, 1 cheval de travail, 1 poulain d'un an et un de l'année; 2 taureaux dont un Ayrshire, 23 vaches laitières dont 3 canadiennes et 20 croisées, 4 animaux de boucherie, 1 d'élevage de 2 ans et 5 veaux de l'année, 1 bœuf, 27 brebis et 26 agneaux.

M. Belzile a sur sa ferme cet été, 8 arpents en blé, 15 en avoine, 4 en pois, 2 en mélange d'avoine et de pois, $\frac{1}{2}$ en choux, $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 17 en prairie, 50 en pâturage, 4 en fourrage vert, $\frac{1}{2}$ en verger et un jardin de 50 sur 60 pieds.

Nous avons accordé à M. Belzile 86 50 points qui lui donnent droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite.

No 7.—CHARLES BOUTET.

Le 28 juin nous avons visité la ferme de M. Charles Boutet, de Sainte Victoire, Arthabaskaville, dans le comté d'Arthabaska, contenant 191 arpents en superficie, dont 120 labourables, 10 non labourables et 60 en forêt. Le sol

est de terre forte, sable et de terre noire.

Voici la rotation que suit M. Boutet. Première année, pois, avoine, un mélange de pois et avoine avec engrais enfoui et graine fourragère, un gallon de mil, 6 lbs de trèfle alsike et l'ermont également mêlés. Deuxième année, à la place de l'avoine, pois et goudriole de pois et avoine, culture sarclée avec fumier enfoui. Troisième année, blé, orge avec graine fourragère. Il fauche aussi longtemps que le foin est au ondant, ensuite il laisse en pacage 2 à 4 ans.

La ferme est bien divisée et les clôtures sont assez bonnes.

Nous lui donnons tous les points pour la destruction des mauvaises herbes.

La maison est bien adaptée pour le confort de la famille. La grange dans laquelle est l'étable des vaches et l'écurie, est neuve et spacieuse, sur un plan amélioré; un silo est adjoint à l'étable. Il y a un endroit près des vaches où l'on fait bouillir l'eau, et où l'on mélange la portion des animaux; c'est la grange modèle de l'endroit.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus et presque en nombre suffisant.

L'augmentation et la conservation des fumiers ne laissent rien à désirer.

Ordre général, bon partout; nous lui avons accordé tous les points.

Comptabilité. M. Boutet tient une comptabilité agricole mais elle n'est pas assez complète, nous lui avons donné 2 points sur 4 d'alloués.

L'amélioration foncière est poursuivie avec énergie; telle que l'utilisation des pierres dans les chemins, le redressement des cours d'eau, fosses et rigoles, l'amendement du sol, les engrais verts, l'achat d'engrais commerciaux, l'achat de 400 voyages de fumier dans la ville. Les plantations d'érables au nombre de 600 sont très satisfaisantes.

Le bétail est comme suit : 3 chevaux de travail croisés percherons; 2 taureaux Ayrshire, 2 animaux de boucherie, 6 d'élevage de 2 ans, d'un an et 5 de l'année; 2 bœufs dont 1 Leicester, 16 brebis et 15 agneaux.

Nous avons trouvé sur cette ferme : 5 $\frac{1}{2}$ acres en blé, 4 en orge, 3 en avoine, 2 en pois, 11 en mélange d'avoine et de pois, 1 en mil, $\frac{1}{2}$ en lin, $\frac{1}{2}$ en fèves, 1 $\frac{1}{2}$ de betteraves à sucre, $\frac{1}{2}$ en choux de Siam, $\frac{1}{2}$ en carottes blanches, 4 $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 2 $\frac{1}{2}$ en blé d'Inde, 1 $\frac{1}{2}$ pour ensilage, $\frac{1}{2}$ en oignons, $\frac{1}{2}$ en choux, 25 en prairie, 45 en pâturage, 3 $\frac{1}{2}$ fourrage vert, 1 en verger, un très bon jardin, avec serre pour les plantes, de 1 $\frac{1}{2}$ arpent.

Nous avons accordé à M. Boutet 86 50 points, ce qui lui donne droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite.

No 8.—F. X. LÉTOURNEAU.

Le 28 juillet dernier, nous avons fait la visite de la ferme de M. Xavier Létourneau de la paroisse de Saint Pierre, comté de Montmagny. Cette terre a une superficie de 160 arpents, d'un sol argileux.

Le système est comme suit : Première année, blé, avoine, avec graine fourragère; sur les prairies qui ont été parquées il met de l'avoine.

Deuxième année, une partie en orge avec engrais enfoui et graine fourragère, l'autre partie est semée en avoine et goudriole de pois et d'avoine.

Troisième année, avoine, et goudriole de pois et d'avoine, il sème de l'orge avec engrais enfoui et graine fourragère. Il coupe du foin aussi longtemps qu'il est abondant et pacage de 3 à 5 ans. Il ne sème des patates sur les champs qu'une année à la même place, qu'il fait suivre par une récolte de grain. Il engraisse toute sa terre dans l'espace de 12 ans, non-seulement avec le bétail

qu'il pacage sur sa terre, mais encore avec le fumier des bœufs et des cochons maigres qu'il engraisse chaque année, dont le coût d'achat s'élève ordinairement à \$9.50.

La division et les clôtures sont bonnes.

Les champs ne sont pas tous exempts de mauvaises herbes. Nous avons retranché sur cette item un point.

La maison est telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports. La grange, l'étable, l'écurie, porcherie, remises à bois et à voitures, la boutique, sont toutes bien commodes et propres aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont bien bons et en excellent ordre, mais il en manque quelques-uns.

Le fumier est conservé avec soin sous un appentis.

Ordre général : bon partout; nous lui avons accordé tous les points.

Quant à la comptabilité, nous ne lui avons accordé qu'un demi point. D'après les notes de mémoire, le profit net se serait monté à \$1,424.00. Voici le détail de ses dépenses en rapport avec sa terre : pour gages \$5.00; compte de forge \$6.00, taxes municipales et dîmes à l'église \$56.00, qui font en tout \$67.00. M. Létourneau a acquis par son travail, son talent et sa bonne conduite, la terre qu'il possède et une autre qu'il a donnée à un de ses fils; en outre il a quelques mille piastres de prêtées.

Il a eu une énorme quantité de roches; il en a employé aussi un bon nombre avec lesquelles il a construit des fondations sous toutes ses bâtisses, relevé les chemins conduisant à sa grange, pavé l'allée gagnant la voie publique. Les champs et les chemins sont tous bien foyés et la terre en provenant charriée et répandue sur les champs généralement où la terre est légère.

Le bétail se compose de 2 juments poulinières, 2 chevaux de travail, 1 poulain de trois ans, et 4 de 2 ans. 1 taureau croisé de 2 ans, 14 vaches croisées canadiennes, 1 bœuf, 7 brebis, et 9 agneaux.

La récolte était comme suit : 10 arpents en blé, 10 en orge, 35 en avoine, 1 en pois, 5 en goudriole de pois et d'avoine, $\frac{1}{2}$ pour graine de mil, 3 en pommes de terre, 45 en prairie, 50 en pâturage, 1 en verger, et un jardin de 150 sur 100 pieds.

M. Létourneau a obtenu 86 25 points et nous recommandons qu'il lui soit donné la médaille d'argent et le diplôme de très grand mérite.

No 9.—RÉMI BELZILE.

Le 5 septembre nous avons visité la ferme de M. Rémi Belzile, dans la paroisse de Saint Fabien, comté de Rimouski, contenant 160 arpents dont 110 labourables, 15 non labourables et 32 en forêt. Le sol est dans certains endroits sablonneux, et d'autres, argileux. Voici le système de rotation suivi par M. Belzile :

Première année, après pâturage, blé, avoine, pois, avec graine fourragère et engrais enfoui pour laisser en prairie, et une partie sans engrais pour labourer l'année suivante. Deuxième année, où était le blé et les pois, il sème des patates avec engrais. Troisième année : où était les patates, il met du blé, de l'orge avec graine fourragère. Il récolte du foin pendant 3 à 4 ans, et pacage 2 à 3 ans. Il engraisse 12 arpents par année, il n'y a que les pièces qui sont trop éloignées qui ne reçoivent pas d'engrais. Il emploie chaque année, 25 barriques de poisson comme engrais.

La division de la terre est bonne et les clôtures parfaites.

Il n'y a pas de mauvaises herbes sur sa ferme.

La maison d'habitation et surtout la

grange neuve, sur un plan moderne, dans laquelle se trouve l'écurie, l'étable, la bergerie, et une belle cave à fumier, pourraient servir de modèles.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus, mais il en manque quelques-uns.

Quant au soin et à la préservation du fumier, nous lui accordons le maximum soit 5 points.

L'ordre général règne partout.

M. Belzile ne tient pas de comptabilité. Pour l'épierrement et l'utilisation des pierres, nous lui avons alloué 5 points, et 3 points pour les cours d'eau, tocs, et rigoles, etc., etc.

Le bétail, en partie canadien, se compose comme suit : 3 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 taureau d'un an, 20 vaches laitières, dont 2 canadiennes sont enregistrées, et 18 croisées, 6 d'un an et 5 veaux de l'année, 1 bœuf, 20 brebis et 23 agneaux de race croisée.

Il avait sur sa ferme : $\frac{1}{2}$ arpents en blé, 1 en orge, 15 en avoine, 4 en mélange d'avoine et de pois, 1 pour graine de mil, $\frac{1}{2}$ en lin, 4 en pommes de terre, 40 en prairie, 30 en pâturage, un jardin de 73 sur 30 pieds. Nous avons accordé à M. Belzile 86 10 points ce qui lui donne droit à la médaille d'argent et au diplôme de très grand mérite.

No 10.—CHS. F. LETELLIER.

Nous avons fait, le 25 août 1892, la visite de la ferme de M. Charles F. Letellier, de la paroisse de la Rivière Ouelle, comté de Kamouraska. Elle est de la contenance de 120 arpents dont 116 sont en culture et 4 en pacage permanent.

Le système de rotation est comme suit :

Première année, blé dans les terres fortes, avoine sur terre légère. Deuxième année, mélange d'avoine et de pois dans les terres fortes, avec graine fourragère, et, sur les terres légères, avoine avec graine fourragère pour laisser en pâturage. Troisième année, orge avec engrais enfoui et graine fourragère. Il laisse en prairie aussi longtemps que le foin est abondant, de 6 à 8 ans, et pacage pendant 1 à 2 ans. Il met une fumure légère en couverture, la deuxième année, sur ses prairies. Pour son système nous déduisons un point sur 4 d'alloués, parce qu'il met plus de terrain à la charrue, qu'il ne peut parfaitement engraisser.

La division est parfaite, donnant accès à chaque champ.

Les clôtures sont en bois et en bon ordre.

La ferme est exempte de mauvaises herbes.

La maison d'habitation est satisfaisante sous tous les rapports. La grange, l'étable et l'écurie présentent toutes les améliorations les plus modernes, sont bien adaptées à ses besoins et remplissent les conditions voulues d'économie. Il a en réserve une quantité de terre noire (muck) pour mettre en arrière de ses animaux et pour en absorber l'urine.

Les outils sont d'une bonne qualité, mais pas en nombre suffisant.

Le fumier est conservé avec soin sous un appentis adjoint à l'étable.

L'ordre général bon partout.

Les comptes sont bien tenus, mais il ne fait pas l'inventaire de ses animaux et instruments d'agriculture chaque année; pour cela nous lui retranchons un quart de point.

Pour l'épierrement et l'utilisation des pierres, c'est certainement une des terres sur lesquelles nous avons vu le plus de travail de ce genre : à peu près 20,000 voyages ont été mis en digues servant de clôture. Il y a sur cette ferme beaucoup d'améliorations foncières, foyage, nivellement, 3 $\frac{1}{2}$ ar-